

APPAREILS INCLUS dans la CARTE MYTIGNES

POUR TOUT CAS PARTICULIER SE REFERER AU RESPONSABLE EXPLOITATION

		REMONTÉES MECANQUES / LIFTS				
		PERCE NEIGE *	FRESSE	TUFS	PALAFOUR	TOVIÈRE
						
CATEGORIES		● Autorisé ✗ Non autorisé				
	VTT, VELO ELECTRIQUE	✗	● Interdit aux enfants ≤1,10m	● Interdit aux enfants ≤1,10m	● Interdit aux enfants ≤1,10m	●
	PIETON	● Déconseillé aux enfants < 2 ans	● Montée UNIQUEMENT ----- Interdit aux enfants ≤1,10m	● Montée UNIQUEMENT ----- Interdit aux enfants ≤1,10m	● Montée UNIQUEMENT ----- Interdit aux enfants ≤1,10m	● Déconseillé aux enfants < 2 ans
	PORTE BEBE pour enfant < 2 ans	● Obligatoire	● Obligatoire	● Obligatoire	● Obligatoire	● Obligatoire
	POUSSETTE	●	✗	✗	✗	●
	ANIMAUX en laisse	●	✗	✗	✗	●
	BLESSE TRONC MEMBRE INFÉRIEUR	✗	✗	✗	✗	✗
	BLESSE MEMBRE SUPÉRIEUR	●	✗	✗	✗	●
	PARAPENTE	●	✗	●	✗	●
	FAUTEUIL ROULANT	✗	✗	✗	✗	✗

* Été 25 : Funiculaire inclus dans les cartes MYTIGNES ≥ 3 jours

Tout engin non stipulé explicitement dans cette liste n'est pas autorisé sur les remontées mécaniques de Tignes